Les Plumes

Journal mensuel de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel
Février 2023

INSCRIPTIONS SOCCER ÉTÉ 2023

22 FÉVRIER AU 9 MARS 2023

Nouvelle procédure pour les inscriptions en ligne

(Toutes les informations à l'intérieur)

Prochaine assemblée conseil municipal
6 mars 2023, à 20h,
à l'édifice municipal

MICHEL AUCOIN

Maire

- Régie d'aqueduc - Sainte-Victoire en fête

RÉJEAN CHAMPAGNE

conseiller

- Environnement
- Urbanisme
- Sécurité civile, comité intermunicipal du service incendie
- Voirie

MARTIN COURNOYER

conseiller

- Urbanisme- - Voirie
- Sécurité civile, comité intermunicipal du service incendie
- MRC (substitut) - Loisirs
- Comité local des questions familiales et des aînés (RQF et RQFA) - Ruralité
- Minéraux Mart - Sainte-Victoire en fête

CATHERINE FAUCHER

conseillère

- Comité local des questions familiales et des aînés (RQF et RQFA) (représentante MRC) - Politique culturelle régionale
- Comité régional de développement social (CRDS)
- Loisirs - Sainte-Victoire en fête

MICHEL ROY

conseiller

- Bibliothèque - Ressources humaines
- Régie d'aqueduc - Voirie
- Loisirs - Sainte-Victoire en fête

FRANÇOIS COURNOYER

conseiller

- Environnement
- Sécurité civile, comité intermunicipal du service incendie
- Ruralité

PASCALE POULIN

conseillère

- Bibliothèque (substitut)
- Ressources humaines
- Comité local des questions familiales et des aînés (RQF et RQFA)
- Loisirs - Sainte-Victoire en fête

Directrice générale, greffière-trésorière
STEPHANIE DUMONT
POSTE 232
sdumont@saintevictoiredesorel.qc.ca

Agente de bureau
MÉLISSA PELLETIER
POSTE 224
mpelletier@saintevictoiredesorel.qc.ca

Agente à l'administration
NATHALIE GIRARD
POSTE 221
ngirard@saintevictoiredesorel.qc.ca

Technicienne en loisir
BIANKA PROVENÇAL
POSTE 228
bprovencal@saintevictoiredesorel.qc.ca

Inspecteur municipal
DANIEL COUTU
POSTE 231
dcoutu@saintevictoiredesorel.qc.ca

Inspecteur en bâtiment
XAVIER RAJOTTE
POSTE 223
xrajotte@saintevictoiredesorel.qc.ca

MOT DU MAIRE

ÉDITION 38-02

NOUVELLES PROCÉDURE POUR LES INSCRIPTIONS DE LOISIRS

La Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel vous invite à utiliser sa nouvelle plateforme internet visant à faciliter les inscriptions en ligne pour les activités de loisirs. Vous pourrez vous créer un compte sur **l'application *Voilà!*** et ainsi inscrire vos enfants aux diverses activités offertes. Vous pourrez également faire vos paiements en ligne directement sur l'application. La marche à suivre est expliquée à l'intérieur de votre journal. Si vous avez besoin d'aide ou besoin d'informations supplémentaires, il est possible de communiquer avec Bianka Provençal, technicienne en loisir au 450 782-3111 poste 228.

APPLICATION *VOILÀ!*

Voilà! est un Portail citoyen personnalisé, mobile et web, qui facilite la communication entre citoyens et la municipalité. Cette plateforme de ville intelligente que nous vous invitons à explorer vous permettra un accès beaucoup plus simple et rapide à nos différents services municipaux.

BUDGET PARTICIPATIF 2023

Dans le cadre du budget 2023, votre conseil municipal a prévu un montant de 5 000$ pour des projets soumis par des citoyens. Il s'agit d'une occasion unique de vous impliquer dans le développement et les activités de votre municipalité. Tous les citoyens, peu importe l'âge, sont invités à participer! Les personnes intéressées peuvent se procurer le formulaire sur notre site web ou au bureau municipal, sur les heures d'ouverture.

Les projets retenus seront confirmés lors de la séance ordinaire du conseil municipal suivant la réception du formulaire. Il n'y a aucune date limite et les projets seront acceptés tant qu'il y aura des fonds disponibles.

BRAVO ROSE THÉROUX!

Tous les membres du conseil municipal et les employés municipaux tiennent à souligner les nombreux exploits de la jeune patineuse originaire de Sainte-Victoire-de-Sorel, Rose Théroux, dont notamment sa récente médaille d'argent à l'occasion des Championnats nationaux de patinage, ce qui fait d'elle la vice-championne du Canada dans la catégorie junior.

Bravo Rose! Tous les Victoriens et Victoriennes sont derrière toi!

Michel Aucoin, Maire

Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT #410-22 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 290-06

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée que :

Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 6 février 2023, le conseil municipal de Sainte-Victoire-de-Sorel a adopté le règlement numéro 410-22 intitulé : Règlement #410-22 modifiant le règlement de zonage # 290-06.

Ce règlement est déposé au bureau municipal, au 498, rang Sud à Sainte-Victoire-de-Sorel, ainsi que sur le site web de la Municipalité, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières du bureau.

Donné à Sainte-Victoire-de-Sorel, ce 9 février 2023.

STÉPHANIE DUMONT
Directrice générale et greffière-trésorière

Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel
498, rang Sud
Sainte-Victoire-de-Sorel (Québec) J0G 1T0
Téléphone : 450 782-3111/Télécopieur : 450 782-2687/www.saintevictoiredesorel.qc.ca

Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT #411-23 PORTANT SUR LE FINANCEMENT DE CERTAINS TRAVAUX D'ENTRETIEN DE COURS D'EAU EFFECTUÉS PAR LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée que :

Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 6 février 2023, le conseil municipal de Sainte-Victoire-de-Sorel a adopté le règlement numéro 411-23 intitulé : Règlement #411-23 portant sur le financement de certains travaux d'entretien de cours d'eau effectués par la MRC de Pierre-De Saurel.

Ce règlement est déposé au bureau municipal, au 498, rang Sud à Sainte-Victoire-de-Sorel, ainsi que sur le site web de la Municipalité, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières du bureau.

Donné à Sainte-Victoire-de-Sorel, ce 9 février 2023.

STÉPHANIE DUMONT
Directrice générale et greffière-trésorière

Province de Québec
District de Richelieu
Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, tenue à l'édifice municipal, le lundi 6 février 2023, à compter de 20h, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec sont présents : son honneur M. le maire Michel Aucoin, Mme Catherine Faucher, MM. Réjean Champagne, François Cournoyer, Martin Cournoyer et Michel Roy, tous conseillers formant quorum sous la présidence de son honneur le maire Michel Aucoin.

Ordre du jour :

1- Moment de réflexion

2- Adoption de l'ordre du jour

3- Adoption du procès-verbal du 16 janvier 2023

4- Comptes

5- CPTAQ, demande d'autorisation pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 4 130 800

6- Dépôt – Certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter relatif à l'approbation du Règlement #410-22 modifiant le règlement de zonage # 290-06

7- Adoption du Règlement #410-22 modifiant le règlement de zonage # 290-06

8- Adoption du Règlement #411-23 portant sur le financement de certains travaux d'entretien de cours d'eau effectués par la MRC de Pierre-De Saurel

9- Adoption de l'entente intermunicipale - protection contre l'incendie, interventions d'urgence et fourniture de services spécialisés

10- Adoption du Plan de sécurité civile (mise à jour)

11- Modification de l'entente d'entraide mutuelle relative aux mesures d'urgence et à la sécurité civile entre la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel et la Ville de Saint-Ours

12- Aliénation de biens d'utilité publique

13- Vente des véhicules de voirie

14- Achat d'un véhicule de service, voirie

15- Soumission, bases de béton pour enseignes numériques

16- Loisirs, activité parascolaire de multisports

17- Bibliothèque, modification des heures d'ouverture

18- Sommet international de l'écocitoyenneté, participation de jeunes citoyens

19- Correspondance

20- Varia

- Événement Courses sur neige au parc Armand-Péloquin – Félicitations
- Bravo Rose Théroux!

21- Période de questions (20 minutes)

22- Levée de l'assemblée

2- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Réjean Champagne

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3- Adoption du procès-verbal du 16 janvier 2023

Il est proposé par : M. le conseiller François Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

D'accepter le procès-verbal du 16 janvier 2023 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

4- Comptes

La secrétaire-trésorière dépose le bilan des activités financières, et atteste que la Municipalité a les fonds disponibles pour payer les comptes suivants :

LISTE DES COMPTES – PÉRIODE DU 16 JANVIER AU 6 FÉVRIER 2023

	Budget 2023	**Période**	**Cumulatif**
Administration générale	985 865 $	33 837.58 $	106 252.79 $
Sécurité publique	794 970 $	4 242.65 $	4 242.65 $
Voirie et réseau routier	513 450 $	51 003.05 $	56 434.34 $
Hygiène du milieu	417 000 $	13 302.29 $	25 280.29 $
Logement social	4 450 $	3 099.00 $	3 099.00 $
Urbanisme, développement & logement	79 900 $	3 227.73 $	8 235.62 $
Loisirs & culture	361 465 $	9 115.20 $	16 122.75 $
Financement	1 007 900 $	4.50 $	4.50 $
Immobilisation			
Loisirs	70 000 $	- $	- $
Voirie	300 000 $	- $	- $
Administration	75 000 $	- $	- $
Total	**4 610 000 $**	**117 832.00 $**	**219 671.94 $**
Cours d'eau		*185 044.70 $*	*185 044.70 $*

Il est proposé par : M. le conseiller Réjean Champagne

Appuyé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

D'accepter les comptes tels que présentés.

Adopté à l'unanimité.

Permis :

2023-001 : Pierre Blier – Rénovation résidentielle

5- CPTAQ, demande d'autorisation pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 4 130 800

Il est proposé par : M. le conseiller Réjean Champagne

Appuyé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

QUE le conseil recommande l'acceptation de la demande de Madame Clarisse Ménard et Monsieur Armand Ménard auprès de la CPTAQ, pour l'aliénation, le lotissement l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 4 130 800, sur une superficie de 410,1 mètres carrés (0,04101 hectare).

Le conseil croit bon d'appuyer cette demande étant donné :

QUE les demandeurs désirent vendre leur terre agricole et conserver un emplacement résidentiel bénéficiant de droits acquis en vertu des articles 101 et 103 de la loi, où se trouvent une résidence construite en 1972, un atelier construit en 1973 ainsi que trois bâtiments accessoires;

QUE les demandeurs désirent conserver une superficie de 5410,1 mètres carrés, soit 410,1 mètres carrés de plus que ce qui est permis en vertu de l'article 103 de la loi;

QUE l'emplacement visé par la demande est une lisière de terrain comprise entre un bâtiment accessoire et une plantation de pins blancs, qui permet de contourner adéquatement le bâtiment en question;

QUE la superficie faisant l'objet de la demande (410,1 mètres carrés) est négligeable;

QUE l'emplacement visé par la demande ne présente aucun potentiel agricole;

QUE le projet demandé n'aurait aucun impact préjudiciable sur le milieu agricole;

QUE la demande est conforme à la réglementation municipale.

Adopté à l'unanimité.

6- Dépôt – Certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter relatif à l'approbation du Règlement #410-22 modifiant le règlement de zonage # 290-06

La directrice générale et greffière-trésorière dépose le certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter relatif à l'approbation du Règlement #410-22 modifiant le règlement de zonage # 290-06, certifiant que le règlement est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

7- Adoption du Règlement #410-22 modifiant le règlement de zonage # 290-06

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

QUE le conseil adopte le Règlement #410-22 modifiant le règlement de zonage # 290-06 tel que présenté lors du dépôt du second projet de règlement lors de la séance du 16 janvier 2023.

Adopté à l'unanimité.

8- Adoption du Règlement #411-23 portant sur le financement de certains travaux d'entretien de cours d'eau effectués par la MRC de Pierre-De Saurel

Il est proposé par : M. le conseiller François Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

QUE le conseil adopte le Règlement #411-23 portant sur le financement de certains travaux d'entretien de cours d'eau effectués par la MRC de Pierre-De Saurel tel que présenté lors du dépôt du projet de règlement lors de la séance du 16 janvier 2023.

Adopté à l'unanimité.

9- Adoption de l'entente intermunicipale - protection contre l'incendie, interventions d'urgence et fourniture de services spécialisés

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sorel-Tracy, la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, la Municipalité de Saint-Robert et la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel (parties) désirent se prévaloir des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19) et 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1) pour conclure une entente relative à la protection contre l'incendie, aux interventions d'urgence et à la fourniture de services spécialisés;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel ne possèdent pas de service de sécurité incendie et qu'elles sont desservies depuis plusieurs années par la Ville de Sorel-Tracy;

CONSIDÉRANT les obligations contenues à la Loi sur la sécurité incendie (RLRQ, c. S-3.4), au schéma de couverture de risques en sécurité incendie actuellement en vigueur adopté par la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel (MRC) et aux actions prévues au plan de mise en œuvre des parties à l'entente approuvé par le ministre de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT que les parties sont d'avis qu'il est opportun de conclure une entente intermunicipale en matière de la protection contre l'incendie, d'interventions d'urgence et de fourniture de services spécialisés afin de confirmer et d'encadrer l'exercice de cette compétence par la Ville de Sorel-Tracy sur le territoire de chacune des municipalités membres, dont la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel;

CONSIDÉRANT que les municipalités de Sainte-Victoire-de-Sorel, Sainte-Anne-de-Sorel, Saint-Robert et Saint-Joseph-de-Sorel, ainsi que la Ville de Sorel-Tracy sont parvenues à une entente relativement à la protection contre l'incendie, aux interventions d'urgence et à la fourniture de services spécialisés;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu pour le Conseil d'autoriser la signature de cette entente avec la Ville de Sorel-Tracy;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy

Appuyé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

QUE le conseil municipal accepte l'entente intermunicipale relative à la protection contre l'incendie, interventions d'urgence et fourniture de services spécialisés, telle que négociée avec la Ville de Sorel-Tracy et les autres municipalités parties à l'entente;

QUE cette entente soit consentie pour une période de cinq ans débutant le 1er janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2027;

QUE M. Michel Aucoin, maire et Mme Stéphanie Dumont, directrice générale et greffière-trésorière, soient autorisés à signer l'entente au nom de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel.

Adopté à l'unanimité.

10- Adoption du Plan de sécurité civile (mise à jour)

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, c. S 2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Sainte-Victoire-de-Sorel reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

ATTENDU QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Réjean Champagne

QUE le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par Mme Stéphanie Dumont, directrice générale et coordonnatrice municipale de la sécurité civile soit adopté tel que modifié;

QUE Mme Stéphanie Dumont soit nommée responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

Adopté à l'unanimité.

11- Modification de l'entente d'entraide mutuelle relative aux mesures d'urgence et à la sécurité civile entre la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel et la Ville de Saint-Ours

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel et la Ville de Saint-Ours ont conclu en janvier 2020 une entente d'entraide mutuelle visant la fourniture de locaux en cas de mesures d'urgences;

CONSIDÉRANT QUE le centre de coordination de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel est identifié comme étant le bureau municipal situé au 517 rang Sud;

CONSIDÉRANT QUE le bureau municipal de Sainte-Victoire-de-Sorel est désormais situé au 498 rang Sud, Sainte-Victoire-de-Sorel (Québec) J0G 1T0;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de modifier l'entente avec la Ville de Saint-Ours afin de faire référence à la nouvelle adresse du bureau municipal et éviter toute confusion en cas de mesures d'urgences;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. le conseiller François Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Réjean Champagne

QUE le projet d'entente d'entraide mutuelle modifié soit adopté tel que présenté;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer ladite entente d'entraide mutuelle pour la fourniture de locaux en cas de mesures d'urgences pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel.

Adopté à l'unanimité.

12- Aliénation de biens d'utilité publique

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel peut céder un bien d'utilité publique, conformément à l'article 6.1 du Code municipal, stipulant que l'aliénation de tout bien de toute municipalité doit être réalisée à titre onéreux;

CONSIDÉRANT QU'un bien d'une valeur moindre à 10 000 $ peut être vendu de gré à gré;

CONSIDÉRANT QUE les deux véhicules de la voirie municipale ont atteint la fin de leur durée de vie utile et doivent être remplacés ou ont déjà été remplacés, et n'ont donc plus aucune utilité publique;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge qu'il est préférable de se départir de ces biens à titre onéreux;

CONSIDÉRANT QUE les parties se sont entendues quant au prix de vente des biens mentionnés ci -dessus et s'en sont considérées satisfaites;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel procède à l'aliénation des biens publics suivants :

Véhicule de voirie, FORD, COF, 1993, immatriculé LB7 818

Véhicule de voirie, GMC, SIE, 2010, immatriculé FEL2843

Adopté à l'unanimité.

13- Vente des véhicules de voirie

CONSIDÉRANT QUE les deux véhicules de la voirie municipale ont atteint la fin de leur durée de vie utile et n'ont plus d'utilité publique;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel souhaite vendre les véhicules, a reçu des offres d'achat, que les parties se sont entendues quant au prix de vente des biens mentionnés ci-dessus et s'en sont considérées satisfaites;

CONSIDÉRANT QUE la valeur marchande des deux véhicules est inférieure à 10 000 $;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : M. le conseiller François Cournoyer

Appuyé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel procède à la vente des véhicules suivants :

Biens	**Acquéreur**	**Prix**
Véhicule de voirie, FORD, COF, 1993, immatriculé LB7 818	M. Guy Goudreau	2 000 $
Véhicule de voirie, GMC, SIE, 2010, immatriculé FEL2843	Automobiles Paillé inc.	3 500 $

Adopté à l'unanimité.

14- Achat d'un véhicule de service, voirie

CONSIDÉRANT QUE le véhicule de service de la voirie arrive à la fin de sa durée de vie utile;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une dépense en immobilisation pour la voirie municipale;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel a adopté, par le Règlement #344-15, un Fonds de roulement;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 1094.0.2, la municipalité peut, par résolution, emprunter à ce Fonds les deniers dont elle peut avoir besoin pour des dépenses d'immobilisations;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds de roulement dispose des crédits nécessaires pour procéder à l'achat d'un nouveau véhicule de service pour la voirie;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'un nouveau véhicule de service pour la voirie (de marque Chevrolet Silverado 2023) auprès de Automobiles Paillé inc., pour un montant de 69 075.98 $ taxes incluses.

QUE le véhicule sera financé à même le Fonds de roulement de la municipalité, et remboursé sur une durée de 5 ans.

Adopté à l'unanimité.

15- Soumission, bases de béton pour enseignes numériques

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy

Appuyé par : M. le conseiller François Cournoyer

D'accepter la soumission de Libertévision Inc. pour la réalisation de deux bases de béton (incluant les ancrages et les gabarits) pour l'installation des enseignes numériques, pour un montant total de 10 396.00 $ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

16- Loisirs, activité parascolaire de multisports

Il est proposé par : M. le conseiller François Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

QUE le Conseil municipal autorise la technicienne en loisir à organiser une activité parascolaire de type multisports visant à faire bouger les jeunes du primaire. L'activité « *En forme et en santé* » sera d'une durée de 10 semaines et se tiendra les mardis, du 7 mars au 9 mai 2023 de 17h45 à 18h45 dans le centre récréatif Lemay-Tellier.

Adopté à l'unanimité.

17- Bibliothèque, modification des heures d'ouverture

CONSIDÉRANT QUE la bibliothèque municipale Nicole-Martel de Sainte-Victoire-de-Sorel note une diminution importante de la participation de bénévoles, nécessaires afin d'assurer toutes les plages horaires prévues pour l'ouverture de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE les abonnés ont de moins en moins besoin de se déplacer en présentiel à la bibliothèque, étant donné la hausse en popularité des emprunts de livres numériques, qui peuvent se faire en tout temps;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Réjean Champagne

QUE les heures d'ouverture de la bibliothèque municipale Nicole-Martel soient modifiées ainsi :

Dimanche de 10h à 11h30

Mercredi de 13h à 14h

Mercredi de 19h à 20h

QUE ce nouvel horaire soit en vigueur à compter du 1er mars 2023;

QUE la municipalité avise le Réseau BIBLIO de la Montérégie de ces changements et procède aux modifications nécessaires sur son site web et dans le journal municipal Les Plumes.

Adopté à l'unanimité.

18- Sommet international de l'écocitoyenneté, participation de jeunes citoyens

CONSIDÉRANT QU'un événement portant sur l'écocitoyenneté se tiendra les 8 et 9 juin prochains à Montréal, en présentant diverses conférences sous les thèmes des changements climatiques et le droit des futures générations, de l'entrepreneuriat responsable et des saines habitudes de vie émotionnelles et relationnelles dans les écosystèmes sociaux (égalité des genres, racisme et intersectionnalité);

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pierre-De Saurel, dans le cadre de sa politique en développement social, souhaite offrir à des jeunes l'opportunité de participer à cet événement d'envergure;

CONSIDÉRANT QUE les frais d'inscription pour un jeune de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel sont donc assurés par le MRC de Pierre-De Saurel, pour un montant de 275.00$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'intérêt a été réalisé auprès des jeunes de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel sur la page Facebook de la municipalité, et que plusieurs jeunes se sont montrés intéressés à participer à l'événement;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : Mme le conseillère Catherine Faucher

Appuyée par : M. le conseiller Michel Roy

QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel s'engage à payer l'inscription d'un jeune citoyen, pour un montant de 275.00$ au Sommet international de l'écocitoyenneté;

QUE le Conseil municipal souligne l'engagement des jeunes et leur intérêt pour ce projet visant à créer un débat public et d'esquisser des pistes de solution et d'action pour permettre aux nouvelles générations de relever les défis du 21e siècle.

Adopté à l'unanimité.

19- Correspondance :

Il est résolu unanimement que la correspondance suivante soit lue et prise en considération :

1) CPTAQ, dossier 439820 – Réception de la demande d'autorisation et documents requis
2) Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, TECQ-2019 - Programmation de travaux – Acceptation
3) MRC de Pierre-De Saurel, Avis de motion et projet de règlement numéro 365-23 – Règlement modifiant le règlement numéro 306-19 relatif au traitement des membres du conseil de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel
4) Club Radio Amateur Sorel-Tracy Inc., Remerciements – Chalet Pierre-Arpin
5) Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ), invitation à une journée de conférences sur le thème de la gestion de risques

20- Varia

<u>Événement Courses sur neige au parc Armand-Péloquin – Félicitations</u>

Les membres du conseil municipal de Sainte-Victoire-de-Sorel souhaitent féliciter les organisateurs et bénévoles qui ont rendu possible l'événement de courses de VTT sur neige qui s'est déroulé le 5 février 2023 au parc Armand-Péloquin. Les membres de Quad Racing Québec ont réussi, cette année encore, à en mettre plein la vue aux spectateurs qui ont bravé le froid lors de cette édition spectaculaire.

Nous formulons des remerciements spéciaux à M. Dominique Dufault et à son équipe qui ont assuré la préparation du terrain pour l'événement. Nous félicitons tous les participants avons déjà hâte d'accueillir la prochaine édition.

<u>Bravo Rose Théroux!</u>

Tous les membres du conseil municipal et les employés municipaux tiennent à souligner les nombreux exploits de la jeune patineuse originaire de Sainte-Victoire-de-Sorel, Rose Théroux, dont notamment sa récente médaille d'argent à l'occasion des Championnats nationaux de patinage qui se déroulaient du 9 au 15 janvier 2023 à Oshawa, en Ontario, ce qui fait d'elle la vice-championne du Canada dans la catégorie junior.

Bravo Rose! Tous les Victoriens et Victoriennes sont derrière toi!

21- Période de questions (20 minutes)

Une période de questions est tenue.

Les personnes présentes sont invitées à poser des questions et émettre des commentaires.

22- Levée de l'assemblée :

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy

Appuyé par : M. le conseiller François Cournoyer

QUE l'assemblée soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Puis la séance est levée.

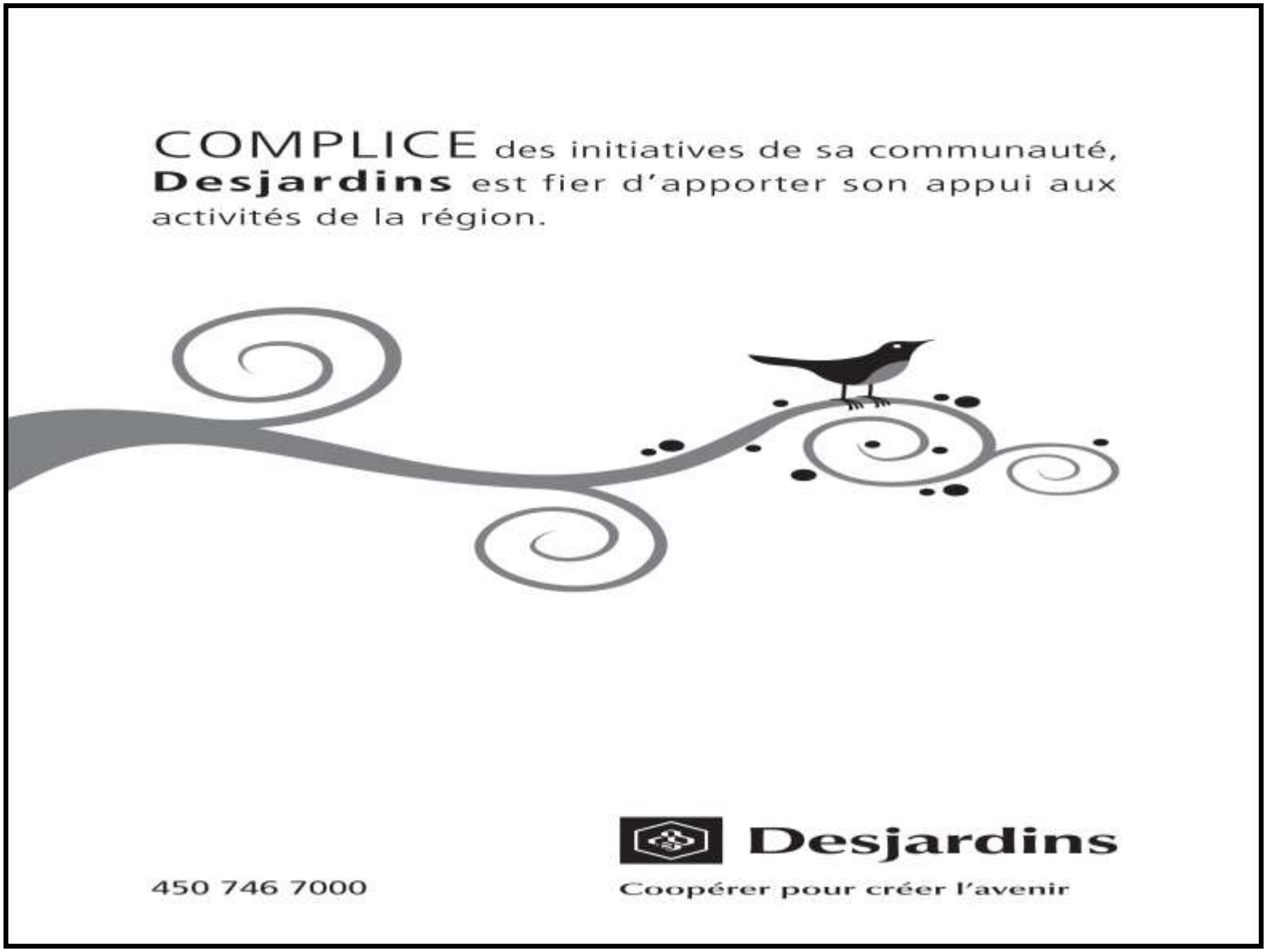

Ligue récréative JUNIOR
DEK hockey
Sainte-Victoire-de-Sorel

La ligue de DEK hockey de Sainte-Victoire-de-Sorel est une ligue récréative et amicale. Elle a pour mission de faire bouger les gens en s'amusant. Nous désirons que l'organisation reste ***simple*** *et que l'esprit sportif soit mis de l'avant. Dans cette perspective,* ***notez que nous ne compilerons aucune donnée statistique.***

INSCRIPTION :

MARDI 21 MARS 2023 10H À 19H30

Les inscriptions de Dek Hockey auront lieu au bureau municipal de Sainte-Victoire-de-Sorel (498 rang Sud)

PAYABLE PAR CHÈQUE au nom de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, DÉBIT ou ARGENT.

INSCRIPTIONS EN LIGNE DU 20 MARS AU 7 AVRIL

**** Inscriptions en ligne au : https://stevictoiredesorel.appvoila.com/fr/****

Assurez-vous d'avoir créé votre profil et que votre enfant soit enregistré dans l'onglet *Les membres de ma famille* avant de faire son inscription

Politique de frais de retard d'inscription : **Après le 7 avril 2023 : 10$ de plus par enfant**

Politique de remboursement : Aucun remboursement de frais d'inscription après le 1er mai 2023

Politique de chèque sans provision : Frais de 25$ par chèque sans provision

Groupe d'âge	Horaire	Coût
6 à 8 ans	Dimanche (9h00 à 10h00)	Résident : 70$ Non-résident : 85$
9 à 12 ans	Dimanche (10h00 à 11h00)	
13 à 15 ans	Lundi (18h30 à 19h30)	

SAISON :

13 à 15 ans : Lundi 15 mai 2023 au lundi 17 juillet 2023

6 à 12 ans : Dimanche 14 mai 2023 au dimanche 16 juillet 2023

Afin d'équilibrer les équipes, une période d'évaluation sera obligatoire :

Lundi 8 mai à 18h30 (13 à 15 ans)
Dimanche 7 mai à 9h00 (6 à 8 ans)
Dimanche 7 mai à 10h00 (9 à 12 ans)

Lieu : Surface de DEK hockey Sainte-Victoire-de-Sorel (347, montée Sainte-Victoire)
En cas de mauvais temps : Centre récréatif Lemay-Tellier

23 juillet 2023 : Party de fin de Saison (match parents-enfants)

Recherche Arbitres Soccer 2023

Nous cherchons des arbitres âgés de plus de 12 ans.

Rémunération et équipement fournis.

Si vous êtes intéressé, veuillez communiquer avec Bianka Provençal technicienne en loisir, bprovencal@saintevictoiredesorel.qc.ca

Tel : 450-782-3111 poste 228

Recherche Arbitres Dek Hockey 2023

Nous cherchons des arbitres.

Rémunération et équipement fournis.

Pour les arbitres adultes vous devez être âgés de 18 ans et plus

Pour les arbitres juniors vous devez être âgé de 14 ans et plus

Si vous êtes intéressé, veuillez communiquer avec Bianka Provençal technicienne en loisir, bprovencal@saintevictoiredesorel.qc.ca

MUNICIPALITÉ
DE SAINTE-VICTOIRE-DE SOREL
Offre d'emploi

La Municipalité de Sainte-Victoire de Sorel
Est à la recherche d'animateurs de camp de jour

DESCRIPTION DES TÂCHES

L'animateur participe avec les autres membres à la **PLANIFICATION**, à l'**ORGANISATION** et à la **REALISATION** des activités qui seront offertes aux enfants du camp de jour
Il **ANIME** et est responsable d'un groupe d'enfants âgés entre 5 et 12 ans.

EXIGENCES

- ☺ Expérience en animation auprès des enfants
- ☺ Capacité et facilité à travailler en équipe
- ☺ Être responsable
- ☺ Dynamique
- ☺ Créatif
- ☺ Participer à la formation (obligatoire)
- ☺ Être disponible
- ☺ Avoir 16 ans ou secondaire 4 terminé

Conditions de travail :
Taux horaire : Selon l'échelle salariale en vigueur
Entre 35 et 40 heures / semaine du lundi au vendredi de jour seulement, saisonnier
Les personnes retenues devront être disponibles pour la formation d'animateur obligatoire ainsi que la formation de premiers soins. Ils doivent également être disponibles les fins de semaine suivantes pour la préparation du camp (17-18 juin et 25 juin 2023)

Faire parvenir votre curriculum vitae (C.V.) Avant le 21 avril 2023
à l'attention de Bianka Provençal , technicienne en loisir, au 498, rang Sud, Sainte-Victoire-de-Sorel (Québec) J0G 1T0 ou par courriel:
bprovencal@saintevictoiredesorel.qc.ca

ALERTES MUNICIPALES

MISE À JOUR DES INFORMATIONS

Afin d'être avisé d'un bris d'aqueduc ou d'une fermeture de route, il est temps de vous inscrire aux alertes municipales si ce n'est pas déjà fait. Vous pouvez le faire gratuitement en visitant le site web de la municipalité au www.saintevictoiredesorel.qc.ca.

Si vous êtes inscrit au service d'alerte municipale; il est temps pour vous d'aller mettre vos informations à jour afin de continuer à être informé lorsque c'est nécessaire.

Services d'hébergement pour personnes retraitées

incluant hébergement à long terme, convalescence et répit-dépannage

Résidence du Carré Royal

- **Environnement sécuritaire**
- **Surveillance 24 heures**
- **Suivi de la prise de médicaments**
- **Soins de préposés**
- **Accès pour mobilité réduite**

PHILÊMON COURCHESNE INDUSTRIES INC.

DÉCOUPE LASER

Ventilation - Métal en feuille - Pliage CNC
Roulage - Assemblage - Soudage

3205, rue Iberville, Sorel-Tracy (Qc) J3R 5K1
Téléphone : (450) 743-0057 Fax : (450) 743-6438
info@philemoncourchesne.com

CMMTQ

DRAINAGE RICHELIEU

398, Montée Sainte-Victoire
Sainte-Victoire-de-Sorel
J0G 1T0

B.N.Q.: 1114
R.B.Q.: 1464-2516-71

Téléphone: 1 855-782-2242
Télécopieur: 1 450-782-2336
www.drainagerichelieu.com

Maxime Duval
450-782-2242

Drainage souterrain et irrigation, arpentage GPS
DRAINS - PONCEAUX - ACCESSOIRES

Que nous réserve l'avenir ???

Bonjour à tous

Comme février marque le vingtième anniversaire de l'hébergement de la bibliothèque municipale dans notre église paroissiale, il y a lieu de se questionner sur l'avenir de notre église paroissiale. LE projet longuement envisagé d'une église multifonctionnelle, tel celui qui serait parrainé par « Nouveaux Horizons » sera-t-il suffisant pour assuré la pérennité de cette noble construction?

Même si cette construction, plus que centenaire est en excellent état, la chute dramatique de revenus anticipée, dû à la faible participation aux offices religieux et à l'accroissement des dépenses de chauffage, d'éclairage et d'entretien, nous incite à croire que la solution à moyen et long terme, serait de céder l'église et le cimetière à la municipalité.

Nous croyons qu'il serait préférable pour tous de s'entendre sur un prix de vente forfaitaire et de fixer le prix du loyer, que la Fabrique devra payer au nouveau propriétaire. Ceci, avant que des éléments étrangers ne prennent ce genre de décision à notre place, au cas où la situation financière devenait intenable. On vous rappelle qu'une église vendue à des particuliers est désacralisée, ce qui n'est pas le cas, si elle est propriété de la paroisse, c'est aussi une raison pour laquelle on devra envisager une location d'au moins dix ans.

On considérera vos suggestions avec grand intérêt. D'ici là on compte sur votre générosité pour nous aider à passer cette période difficile.

Au début du mois de mars, comme à chaque année, on devrait amorcer notre campagne de financement auprès des entreprises de la paroisse. Vos dons peuvent être adressés ainsi : Fabrique de Ste-Victoire, 519 Rang Sud, Ste-Victoire de Sorel, J0G 1T0. Notre bureau est ouvert le lundi et le mercredi en après-midi et le numéro de téléphone est le (450) 782-2127. Tout don à la Fabrique donne droit à un reçu pour fin d'impôt.

Je voudrais à l'occasion de ce message à la population, remercier tous et toutes ces bénévoles qui se dévouent au service de la population sans compter temps et efforts.

Merci beaucoup.

Votre conseil de Fabrique, par André Breton, président

Sortie Glissades St-Jean-de-Matha

Jeudi 2 mars 2023

Heure du départ de l'autobus : 8h00

Heure de retour à Ste-Victoire : 16h30

Lieu du départ : Chalet Jean-Morin (347-A Montée Sainte-victoire)

Coûts

Enfant 32$

Adulte (13 ans et +) 37$

Inscription: (Avant le 20 février 2023)

Par internet : https://loisirstevictoire.wixsite.com/inscriptions

Au bureau municipal :

Le paiement peut se faire par carte de débit, en argent comptant ou par chèque (au nom de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel)

Prendre note que tous les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte

Vous pouvez apporter votre lunch

cantine sur place

Informations : Bianka Provencal, technicienne en loisir

Tel : 450-782-3111 poste 228 bprovencal@saintevictoiredesorel.qc.ca

IMPORTANT

Voici la nouvelle façon de procéder pour les inscriptions de loisirs (soccer, Dek hockey, camp de jouer, etc.)

Avis aux citoyens de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel qui désirent s'inscrire aux futures activités de loisirs

À compter de maintenant,
il y aura une nouvelle façon de procéder pour les inscriptions.

Activités du midi à l'école Sainte-Victoire (parascolaire)

Camp de jour

Activités et fêtes

Saison de Dek hockey

Saison de Soccer

https://stevictoiredesorel.appvoila.com/fr

Vous devez obligatoirement vous créer un compte d'accès sur l'application de loisirs **Voilà!**, en cliquant sur l'onglet ***S'INSCRIRE***

Il est important de créer votre compte utilisateur avant le 15 février 2023 si vous voulez inscrire votre enfant aux activités estivales suivantes: soccer, Dek hockey, camp de jour.

Soccer 2023

Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

SI TU ES NÉ EN 2018 OU AVANT, LE SOCCER C'EST POUR TOI!

Inscription:

NOUVELLE FAÇON DE PROCÉDER POUR LES INSCRIPTIONS EN LIGNE:

En ligne: 22 février au 9 mars 2023

https://stevictoiredesorel.appvoila.com/fr/

Une fois votre profil créé et accepté par la municipalité

Veuillez: **1-Cliquer sur l'onglet Loisirs**

2- Cliquer sur l'onglet Activités afin de procéder à l'inscription de votre enfant

LOISIRS

assurez-vous que votre enfant soit enregistré sur votre profil dans l'onglet *Les membres de ma famille* avant de faire son inscription

Au bureau municipal: 498 rang sud, Sainte-Victoire-de-Sorel

Mercredi 22 février 2023 de 14h00 à 19h30

PAYABLE PAR CHÈQUE au nom de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, DÉBIT ou ARGENT.
Politique de frais de retard : Après le 1er mai 2023 : 10$ de plus par enfant.
Politique de remboursement : Aucun remboursement de frais d'inscription après le 1er mai 2023
Politique de chèque sans provision : Frais de 25$ pour chaque chèque sans provision

Pour les résidents de Sainte-Victoire-de-Sorel et St-Ours	Pour les non-résidents 80$ par enfant
70$ pour le 1er enfant 56$ pour le 2e enfant 35$ pour le 3e enfant et plus	Résidents de Sorel-Tracy 70$ par enfant

Équipes:

Afin d'avoir des équipes équilibrées, aucune demande de jumelage entre les jeunes ne sera acceptée. Il est important de noter que la priorité pour former les équipes sera attribuée aux jeunes inscrits lors de la période d'inscription.

POUR INFORMATION : 450-782-3111 POSTE 228

Tout ***pour vous,*** *près de chez vous!*

ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ

Grande variété de ***bières importées*** *et* ***québécoises*** *à des prix compétitifs!*

TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

ÉPICERIE

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •
Tradition

Julie Arpin et **Stéphane Lanteigne,** propriétaires

Heures d'ouverture :
En semaine : de 6 h à 21h
Samedi et dimanche : de 7 h à 21h

Harnois Groupe pétrolier
De l'énergie à revendre!

SAQ AGENCE

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours **450 785-2308**

CÉVIMEC-BTF
ÉVALUATEURS AGRÉÉS
453, rue Lindsay
Local 102, Drummondville QC J2B 1C9
Téléphone : 819 477-9515
Télécopieur : 819 477-8471
www.cevimecbtf.com
Partenaire des villes et municipalités du Québec depuis plus de 50 ans
DOLBEAU-MISTASSINI - DRUMMONDVILLE - ROBERVAL - SAGUENAY

L'ARTERRE
Accompagner · Jumeler
Faciliter l'accès au monde agricole
arterre.ca

LOUIS PLAMONDON
Député de Bécancour | Nicolet | Saurel
307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6
Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976
louis.plamondon@parl.gc.ca
www.louisplamondon.com
LouisPlamondonBQ

CAMPING RIMBO
Mariette & Francois Arpin
269, rang Rhimbeault
Sainte-Victoire-de-Sorel

Ne gardez pas
tout ça en dedans
TRANSPLANT QUÉBEC
depuis 50 ans
ditesle.ca

Usinage Deux Rives Inc.

FM66779

244, rang Sud
Ste-Victoire-de-Sorel
Québec J0G 1T0

Jean-François Villiard
Président

Cell.: 450 780-6399
Tél.: 450 782-2581
Téléc.: 450 782-2595
jfvilliard@u2r.ca

Usinage CNC • conventionnel • tuyauterie • assemblage • soudure • peinture

Société de transport collectif de Pierre-De Saurel

Grille tarifaire 2023

DESCRIPTION DU TITRE DE TRANSPORT	TARIF ORDINAIRE	TARIF RÉDUIT*
DÉPLACEMENTS ENTRE LES ZONE 1 ET 5		
1 passage_Zone 1 à 5	4,25 $	2,50 $
10 passages_Zone 1 à 5	38,50 $	23,00 $
25 passages_Zone 1 à 5	85,00 $	51,00 $
Mensuel_Zone 1 à 5	84,00 $	50,50 $
Pénalité	5,00 $	
Pénalité_absence_Zone 1	10,00 $	
Pénalité_absence_Zone 2 à 5	20,00 $	
EXPRESS SOREL-TRACY / LONGUEUIL (SUR RÉSERVATION POUR LA CLIENTÈLE DU TRANSPORT ADAPTÉ)		
SL_1 passage_Hors territoire	4,25 $	2,50 $
SL_10 passages_Hors territoire	38,50 $	23,00 $
SL_25 passages_Hors territoire	85,00 $	51,00 $
SL_Mensuel_Hors territoire	84,00 $	50,50 $
SL_Mensuel_Hors territoire_ Saint-Roch-de-Richelieu	42,00 $	25,00 $
TARIF FLEXIBLE		
Flexible_Mensuel	159,75 $	95,75 $
CARTE D'ACCÈS		
Carte d'accès	Gratuit	Gratuit

ZONE 1

Sorel-Tracy
Saint-Joseph-de-Sorel
Sainte-Anne-de-Sorel

ZONE 2

Sainte-Victoire-de-Sorel
Saint-Roch-de-Richelieu

ZONE 3

Saint-Ours
Yamaska
Saint-Robert

ZONE 4

Massueville
Saint-Aimé
Saint-David
Saint-Gérard-Majella

ZONE 5

Contrecœur

HORS TERRITOIRE

Varennes
Longueuil

* *TARIF RÉDUIT :*

Personne âgée de 65 ans

Étudiant à temps plein selon les critères énumérés à la page 13 du guide de l'usager

Pour une mobilité régionale **accessible!**

HORAIRE DES PATINOIRES

Lundi au jeudi	17H30 à 20H30
Vendredi	17H30 à 21H30*
Samedi	13H00 à 21H30*
Dimanche	13H00 à 21H00

**Les journées pédagogiques, les patinoires seront ouvertes selon l'horaire du samedi;*

**Du 23 décembre 2022 au 8 janvier 2023, elles seront ouvertes selon l'horaire du samedi;*

**Les samedis 24 et 31 décembre 2022, les patinoires fermeront à 17h00;*

**Les dimanches 25 décembre 2022 et 1er janvier 2023, les patinoires seront fermées;*

Priorité au hockey : **lundi (soir), jeudi (soir), dimanche (soir)**
chalet Pierre-Arpin

Priorité au patin libre : **Lundi (soir), jeudi (soir), dimanche (soir)**
chalet Jean-Morin

Un surveillant sera présent en tout temps lors de l'ouverture des patinoires;

** Si aucun patineur n'est présent à 21h la patinoire sera fermée.*

Vous pouvez téléphoner aux chalets des patinoires pour connaître l'état de la glace. En cas de fermeture de celles-ci, un message sur notre page Facebook (Patinoires-Ste-Victoires) sera publié.

CHALET JEAN-MORIN 450-782-3112 ET CHALET PIERRE-ARPIN 450-782-3307.

Bianka Provençal, technicienne en loisir
Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel
Courriel : bprovencal@saintevictoiredesorel.qc.ca
(450) 782-3111 poste 228

ALERTES MUNICIPALES

MISE À JOUR DES INFORMATIONS

Afin d'être avisé d'un bris d'aqueduc ou d'une fermeture de route, il est temps de vous inscrire aux alertes municipales si ce n'est pas déjà fait. Vous pouvez le faire gratuitement en visitant le site web de la municipalité au www.saintevictoiredesorel.qc.ca.

Si vous êtes inscrit au service d'alerte municipale; il est temps pour vous d'aller mettre vos informations à jour afin de continuer à être informé lorsque c'est nécessaire.

DELISLE-DELISLE, AVOCAT

Me Conrad Delisle

3205-323-B, boul. Clairevue,

Saint-Bruno-de-Montarville, Qc

J3V 0B2

conrad@delisleetdelisle.com

AVIS IMPORTANT
CONTRÔLEUR ANIMALIER

SpaD
Société protectrice des animaux de Drummond

Coordonnées

1605 rue Janelle,
Drummondville, QC, J2C 5S5

819 472-5700

Sans frais

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI AU VENDREDI

10h00 – 12h00

13h00 – 17h00

SAMEDI ET

GIMATECH
ÉLECTRIQUE INC.

TRANSPORT

PIERCO

Ste-Victoire

AIRE OUVERTE

ARRIVE DANS TA COMMUNAUTÉ

- Endroit pour les jeunes de 12 à 25 ans
- Services pour la santé et le bien-être
- Professionnels sur place pour aider à trouver des solutions
- Gratuit et confidentiel

Communique avec nous!

aireouverte.rlspds.cisssme16@ssss.gouv.qc.ca

438 354-9647

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Est
Québec

MESSAGES DE
L'INSPECTEUR MUNICIPAL
Daniel Coutu 450-782-3111 #231

PEINTURE / HUILE USAGÉE

Dorénavant, **il n'y aura plus de dépôt** pour la peinture et les huiles usagées au bureau municipal. Vous devrez disposer de vos contenants usagés dans un endroit approprié tel que l'Écocentre Pierre-de-Saurel situé au 3145, rue Joseph-Simard, Sorel-Tracy, 450 908-0784.

PROBLÈMES D'ÉGOUT OU D'AQUEDUC?

N'hésitez pas à contacter l'inspecteur municipal avant d'entreprendre des travaux qui pourraient compromettre le réseau municipal. Votre inspecteur est la personne responsable pour ces infrastructures, et pourra vous informer en premier lieu des démarches nécessaires en cas de problème.

PERMIS DE BRÛLAGE

Avant de brûler des branches, vous devez vérifier les risques d'incendie en vigueur en consultant le site internet de la SOPFEU. www.sopfeu.qc.ca

Par la suite, vous devez faire la demande d'un permis à l'inspecteur municipal. Vous pouvez le faire en le contactant au 450-782-3111 poste 231.

LOCATION PATINOIRE DE DEK HOCKEY

	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
TARIFS LOCATION/ HORAIRE	35 $ / HEURE	50 $ / HEURE
TARIFS DE LOCATION/ JOURNÉE	175 $ / JOURNÉE	250 $ / JOURNÉE

BMR | Agiska Coopérative

BASE DE PLEIN AIR
VILLE LA JOIE
AU COEUR DE LA NATURE
Serge Lavoie
Directeur général
450 782-2145
150, rang Rhimbault, Sainte-Victoire-de-Sorel (Québec) J0G 1T0
F. 450 782-2150 · www.villelajoie.com · info@villelajoie.com

PLOMBERIE 4000 INC
Jacques Bouchard 450-743-2579
17 rue Chambly Ste-Victoire de Sorel, QC, J0G 1T0
Courriel : plomberie4000@videotron.ca
Résidentiel, commercial et industriel
CMMTQ

L'ATELIER DE PEINTURE
Patrick Mathieu
Porte de maison et garage
Colonne Décorative
Persienne
450 422-0942
atelierpmathieu@gmail.com

MAÇONNERIE Desroiers inc.
RBQ: 2646-1939-45
• Brique
• Bloc
• Pierre
Résidentiel - Commercial - Industriel - Institutionnel
Tél.: (450) 742-6842
Fax sur demande
www.maconneriedesrosiers.com
maconneriedesrosiers@videotron.ca

B i b l i o t h è q u e S t e - V i c t o i r e

ATTENTION

À compter du 1er mars 2023, la bibliothèque aura un nouvel horaire.

Les mercredis de 13h à 14h30 et de 19h à20h.

Les dimanches de 10h à 11h30.

Lorsque la température ne sera pas clémente les jours de bibliothèque, veuillez appeler avant de vous déplacer.

Heures d'ouverture

Mercredi: 13h-14h

Mercredi: 19h-20h

Dimanche: 10h-11h30

Téléphone: (450) 782-3111 *230

www.mabibliotheque.ca

Nicole Martel, responsable

Le travail de milieu pour aînés
Nous sommes là pour vous!

Ce service s'adresse aux personnes de 50 ans et plus

vivant sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel.

Une travailleuse de milieu, qu'est-ce que ça peux faire POUR MOI….

Voici quelques exemples :

J'ai besoin d'un service mais je ne sais pas qui contacter….Nous connaissons une grande quantité de services et pourrons répondre à votre question.

Vous aimeriez rencontrer des gens faire des activités, nous pouvons vous indiquer le bon numéro de téléphone, vous informer des activités offertes et même faire la démarche avec vous.

Besoin d'être écoutée, vous vivez de l'isolement, vous vivez un événement fragilisant, votre santé vous inquiète ou vous empêche de faire certaines choses, vous vivez une situation de handicap, nous avons les solutions et vous aiderons à mettre les services en place si vous le désirez.

Avec l'inflation, vous vivez une problématique alimentaire, besoin d'aide temporaire ou permanente. Avez de la difficulté ou n'avez plus le goût de faire vos repas. Nous pouvons vous aider.

Vous avez besoin d'un déplacement, pour raison de santé ou autre situation, il existe aussi des services pour vous.

Vous avez besoin de services pour demeurer dans votre habitation ou une relocalisation et désirez mieux connaître les services disponibles pour vous, nous pouvons vous aider, vous accompagner et faire les démarches avec vous si désiré, pour une relocalisation nous vous aiderons même à choisir et visiter les endroits que vous aurez choisi. Nous assurerons le lien avec les services d'aide à la vie quotidienne avec le CLSC et les organismes ciblés.

Vous auriez besoin de plus de revenus…il y a peut-être des sommes supplémentaires auxquelles vous pourriez avoir droit ou des services gratuits dont vous pourriez bénéficier.

Vous êtes aidant(e) naturel et avez besoin de support, de répit, il existe aussi de l'aide pour vous!

Vous vivez une situation de maltraitance, négligence, vous avez le droit de vous sentir en sécurité et nous pouvons vous aider.

Vous avez de documents à compléter, des démarches à faire, du courrier complexe à comprendre, nous pouvons le faire avec vous à votre domicile ou à l'endroit de votre choix.

N'oubliez pas que pour toute situation, nous sommes là pour vous et vous offrons un **service de qualité, gratuit et confidentiel**. À votre demande, nous pouvons vous rencontrer à l'endroit de votre choix, même à votre domicile.

Vous n'êtes pas certain que nous pouvons vous aider, n'hésitez pas, toutes les demandes sont importantes si elles améliorent votre bien-être!

Seulement un petit numéro de téléphone à composer,

Francine Laplante 450-881-7017 **Kim Pelletier 450-880-7017**

Classe rencontre pré-maternelle de Sainte-Victoire

Inscriptions en tout temps!

Si tu as entre 3 ans, 4 ans ou 5 ans et que tu veux t'amuser, bricoler, échanger avec d'autres amis, alors demande à maman ou papa de me téléphoner.

Info: Claudette Bourassa,
responsable et animatrice
(450) 782-2617

DEPUIS 1978
MINÉRAUX MART INC.

AAM

Acier Armature Montérégie

Claude Dufault, propriétaire
Effix Dufault, président
acieram@videotron.ca

Administration : (450) 249-0226
Usine : (450) 422-3995
263, Montée Ste-Victoire
Ste-Victoire de Sorel (Qc)

fournitures, pliage, pose
Pliage en chantier sur demande

VOUS PENSEZ EFFECTUER DES TRAVAUX …

INFORMEZ-VOUS!

Il est de votre responsabilité de prendre contact avec l'inspecteur en bâtiment pour connaître la réglementation municipale en vigueur **avant** de faire préparer vos plans de construction. De cette manière, vous évitez d'éventuels frais dus à des corrections.

Informez-vous à M. Xavier Rajotte, inspecteur en bâtiment au

450-782-3111 poste 223, le lundi et mercredi pendant les heures d'ouverture du bureau, et le jeudi matin.

Fabrique de Sainte-Victoire

519, rang Sud: 450-782-2127

Heures d'ouverture du secrétariat

Lundi et Mercredi de 13 h à 15 h 30

Horaire des messes

Dimanche	*19 février*	*10h45*
Mercredi	*22 février*	*16h*
	(Mercredi des cendres)	
Dimanche	*26 février*	*10h45*
Dimanche	*5 mars*	*10h45*

EN CAS D'URGENCE : 9-1-1
INFO SANTÉ: 8-1-1
INFO ROUTE: 5-1-1
MUNICIPALITÉ: 450-782-3111

Ambulance:	9-1-1
CLSC:	450-746-4545
Centre antipoison:	1-800-463-5060
Hôpital:	450-746-6000
Incendie (info):	450-780-5600 #5200
Sûreté du Québec:	450-743-7947

Bibliothèque:	450-782-3111 #230
Braconnage (S.O.S.):	1-800-463-2191
Bureau de poste:	450-782-3059
Centre récréatif:	450-782-2406
Chalet Jean-Morin:	450-782-3112
Chalet Pierre-Arpin:	450-782-3307
SPAD (contrôle animalier):	1-855- 472-5700
Croix Rouge Canadienne:	1-877-362-2433
École Ste-Victoire:	450-746-3511
Fabrique (Église):	450-782-2127